

Le syndicat **Force Ouvrière** des Finances Publiques

FOIX, le 14/12/2021

CTL du 13 décembre 2021

COMPTE - RENDU

Ordre du jour :

1. Procès verbal de la séance du 12 octobre 2021.
2. Modification des horaires de l'accueil au public – site de Foix, Pamiers et St-Girons au 1er janvier 2022 (pour avis).
3. Transfert de la mission surendettement du Pôle Gestion Publique vers le Pôle Gestion Fiscale au 1er janvier 2022 (pour avis).
4. Réorganisation, gestion et traitement du courrier DDFiP de l'Ariège au 1er mars 2022 (pour avis).
5. Ponts naturels 2022 (pour avis).
6. Questions diverses.

Début de la réunion : 14h30, fin : 17h00.

FO DGFIP (3 représentants), **Solidaires (2 représentants)** et la **CGT (1 représentant)** étaient présents, Mr Renda (ISST).

1 - Procès verbal de la séance du 12 octobre 2021

Le PV n'a pas été signé par toutes les parties, l'approbation a donc été reportée au prochain CTL.

2 - Modification des horaires de l'accueil au public – site de Foix, Pamiers et St-Girons au 1er janvier 2022 (pour avis).

Les modalités d'accueil au sein de la DGFIP ont profondément évolué privilégiant l'accueil sur RDV ou à distance.

En accord avec la note d'orientation de la Mission SRP, le Directeur veut s'approcher au maximum de la cible proposée, avec une ouverture de 20 heures / semaine et un axe d'harmonisation des horaires et des jours d'ouverture sur Foix et Pamiers.

Le site de Saint-Girons a quant à lui une cible de 16 heures / semaine. Les horaires de fermeture de fin d'après-midi ont été avancés pour s'en approcher.

Le temps dégagé a pour but d'améliorer la qualité de la réception téléphonique et offrir une meilleure lisibilité aux usagers. Une campagne d'information et d'affichage est prévue à destination de ces derniers.

Nouveaux horaires :

Sites	Services	Horaires	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	Total
Foix / Pamiers	Tous autres services	8h30 -12h	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	fermé	20 h
		13h30 -15h30	RDV	fermé	RDV	RDV	fermé	
	SIE Ariège / PRS / Pôle contrôle	8h30 -12h	RDV	RDV	RDV	RDV	fermé	
		13h30 -15h30	RDV	fermé	RDV	RDV	fermé	
		Horaires	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	Total
Saint-Girons	SIP et trésorerie de Saint-Girons	8h30 -12h	ouvert	ouvert	fermé	ouvert	fermé	16 h 30
		13h30-15h30	RDV	RDV	fermé	RDV	fermé	

M. Lopez précise que des réunions avec les chefs de services seront proposées pour organiser les modalités pratique de l'accueil sur RDV (accompagnement de l'utilisateur à la porte...).

FO DGFIP demande si un aménagement des horaires est prévu pendant la Campagne déclarative d'impôt sur le revenu ?

M. Lopez indique que selon l'observation des flux, la possibilité d'ouvrir le vendredi matin reste envisageable ou que des après-midi d'accueil sans rendez-vous peuvent être exceptionnellement rajoutés pendant la Campagne. Ces ajustements devront tenir compte des agents en situation de télétravail.

M. Lopez précise que la tendance de la réception physique est à la baisse et que de nouvelles habitudes en distanciel se développent.

FO DGFIP s'est ABSTENU, car ces réductions horaires d'accueil aux usagers sont la conséquence des suppressions d'emplois à la DGFIP.

3 - Transfert de la mission surendettement du Pôle Gestion Publique vers le Pôle Gestion Fiscale au 1er janvier 2022 (pour avis).

Dans notre département, le volet « surendettement des particuliers » est actuellement assuré par les représentants du Directeur, l'adjoint du responsable du Pôle Gestion Fiscale, suppléé par le chargé de mission de la Division État rattaché au Pôle Gestion Publique.

M. Lopez explique que le PGF a déjà dans son portefeuille la gestion des entreprises en difficultés. Le but était donc de regrouper l'expertise des dossiers des difficultés des particuliers avec celle des professionnels. Le transfert de la mission se fait sans transfert d'emploi. Mais pour assurer ce transfert dans de bonnes conditions, le chargé de mission continuera dans un premier temps à aider le PGF.

FO DGFIP demande quelle est concrètement la durée de la suppléance proposée par le pôle Gestion Publique ? Si un inspecteur stagiaire pourra être positionné sur cette mission en avril 2022, compte tenu du fait que le poste d'inspecteur « missions économiques – entreprises en difficultés » n'a pas été pourvu en septembre 2021 ?

La réponse de la direction est restée vague.

M. Lopez indique que des pistes sont envisageables mais sans donner plus de précisions qui doivent être évoquées au mois de janvier, lors du volet emploi.

FO DGFIP a voté CONTRE. Il est à préciser que ce Pôle Gestion Fiscale va perdre un inspecteur supplémentaire suite à une promotion au 1er janvier 2022.

4 - Réorganisation, gestion et traitement du courrier DDFIP de l'Ariège au 1er mars 2022 (pour avis).

Le Directeur souhaite optimiser le traitement du courrier sur les sites de Foix.

Un agent technique sera installé sur le site de Pierre MENDES-FRANCE à cet effet. Le site de PMF a été retenu car il est le bâtiment abritant la plus de services, manipulant le plus gros volume de courrier.

M. Dumontier indique qu'un accord a été trouvé avec La Poste qui assurera la livraison et la collecte du courrier sur le site de Pierre MENDES-FRANCE. La machine à affranchir sera déplacée sur ce site qui centralisera l'ensemble du traitement du courrier des sites de Foix. Le local sera créé dans le bureau actuel de l'assistante sociale.

Ainsi, les agents de la DDFIP ne se déplaceront plus au centre de tri de La Poste à St-Jean-de-Verges.

M. Renda indique qu'il se tient à la disposition de la direction afin de vérifier que toutes les conditions matérielles seront réunies, telles que le traitement d'air et l'aménagement du poste de tri.

La Direction n'a pas encore déterminé l'agent technique concerné, ni comment sera distribué le courrier dans les services du bâtiment. L'agent permanent « PMF » pourra intervenir sur d'autres tâches sur place ou rejoindre l'équipe technique pour intervenir sur les autres centres du département.

FO DGFIP s'est ABSTENU, le projet n'étant pas assez abouti.

5 - Ponts naturels 2022 (pour avis).

Sur les 3 ponts naturels potentiels, M. Chatail propose de retenir ceux du vendredi 15 juillet et du lundi 31 octobre. Le vendredi 27 mai n'est pas proposé pour assurer la campagne déclarative d'impôt sur le revenu.

FO DGFIP indique que fin mai la campagne déclarative « papier » est achevée et qu'il serait appréciable pour tous que soit proposé le 27 mai 2022 comme pont naturel. Cette journée permettrait à tous, sans distinction de services (avec ou sans accueil de public), de bénéficier d'un week-end de quatre jours.

M. Chatail, après échanges avec les organisations syndicales, accepte donc de rajouter le vendredi 27 mai à la liste des ponts naturels de 2022.

Les 3 ponts naturels sont donc proposés :

- vendredi 27 mai (lendemain jeudi de l'ascension)
- vendredi 15 juillet (lendemain jeudi 14 juillet)
- lundi 31 octobre (veille mardi 1^{er} novembre)

FO DGFIP a voté POUR.

6 - Questions diverses :

M. Renda fait un point de situation COVID en insistant sur les gestes barrières et l'aération fréquente des locaux. Le recours au télétravail jusqu'à trois jours est conseillé sans être obligatoire. La jauge de 4m2 est toujours applicable ou 2 m entre 2 personnes sans masque. Un roulement doit être organisé dans les zones de restauration afin de respecter la distanciation.

M. Dumontier rappelle qu'en cas de symptômes COVID, le principe de précaution doit s'appliquer et le chef de service doit être prévenu en priorité. Le télétravail complémentaire à celui contractuel, après accord du chef de service, à hauteur de 3 jours maximum par semaine, doit être saisi en télétravail « exceptionnel » dans SIRHIUS.

Concernant la problématique du radon, une aération a été créée sous la rotonde du site de Pierre MENDÈS-FRANCE afin de récupérer l'usage du rez-de-chaussée prochainement. De nouvelles mesures doivent être effectuées.

FO DGFIP demande où en est la réception des travaux sur le site de Pamiers ?

M. Dumontier précise que les travaux sont en cours d'achèvement, que la cuisine va être installée, ainsi que le mobilier et les bureaux qui seront en place pour accueillir les nouveaux arrivants du SGC au 1er janvier 2022.

De plus, M. Dumontier nous informe qu'aucun emploi de contractuel n'a été retenu pour le CFP de St-Girons, les candidatures n'ont pas satisfait les exigences réclamées par la direction.

Enfin, M. Chatail nous apprend une reprise de contact avec le CHIVA sur la mise en place du « service facturier ». Le dossier est de nouveau à l'étude pour essayer de résoudre tous les points qui ont jadis bloqué le projet.

N'HÉSITEZ PAS A SAISIR VOS REPRÉSENTANTS FO DGFIP 09 SUR TOUS LES SUJETS TOUCHANT À VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

fo.ddfip09@dgifp.finances.gouv.fr

Fabienne MARTINEZ
Représentante titulaire **FO DGFIP**

Sophie LAURENT
Représentante titulaire **FO DGFIP**

Cyril GALY
Représentant suppléant **FO DGFIP**



BULLETIN D'ADHESION



NOM : -----PRENOM :-----

GRADE :-----

AFFECTATION :-----

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE de la DGFIP**



SYNDICAT NATIONAL DES
FINANCES PUBLIQUES
Section de l'ARIEGE

Fait à----- le-----

(signature)

66% de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu